

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

**13<sup>e</sup> séance, 17<sup>e</sup> année**

**Province de Québec  
Commission scolaire des Navigateurs  
Lévis**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 16 juin 2015, à 17 h 30, au centre administratif, 1860, 1<sup>re</sup> Rue, Lévis, **sous la présidence de madame Pascale Bélanger.**

**Membres du comité exécutif présents :**

Madame Pascale Bélanger, vice-présidente du comité exécutif  
Monsieur Michel Bédard, commissaire  
Madame Lynda Bilodeau, commissaire  
Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent  
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires

**Membre du comité exécutif absent :**

Monsieur François Caron, président du comité exécutif et du conseil des commissaires

**Membres du personnel administratif présents :**

Madame Esther Lemieux, directrice générale  
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport  
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint  
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles  
Monsieur Pierre Gaumont, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

**1.0 PRÉLIMINAIRES**

**1.1 Recueillement**

**1.2 Ouverture de la séance extraordinaire par la vice-présidente**

Après un moment de recueillement, la vice-présidente déclare la séance extraordinaire du comité exécutif en date du 16 juin 2015 ouverte à 17 h 30.

**1.3 Vérification de la légalité de la séance**

**1.3.1 Avis de convocation**

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

**1.3.2 Quorum**

Le directeur général adjoint, monsieur Benoit Langlois, vérifie s'il y a quorum.

**1.4 Adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur François-Yves Dubé et résolu :

**D'AJOUTER** le point 3.2 – Terrain de l'École De l'Auberivière;

CE-14-15-112

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour **modifié** suivant :

**1.0 Préliminaires**

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance extraordinaire par la vice-présidente
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
  - 1.3.1 Avis de convocation
  - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption des procès-verbaux de la séance extraordinaire du comité exécutif du 2 juin 2015 et de la séance ordinaire annulée du 9 juin 2015
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Interventions du public et période de questions

**2.0 Décisions**

- 2.1 Services d'installation d'équipements numériques interactifs – Adjudication de contrat
- 2.2 École de l'Étoile – Structures récréatives – Adjudication de contrat
- 2.3 École Saint-Dominique – Transformations fonctionnelles 2015 – Adjudication de contrat
- 2.4 Travaux de peinture (3 lots) – Lot 1 – École de l'Odyssée – Adjudication de contrat
- 2.5 Travaux de peinture (3 lots) – Lot 2 – École La Martinière – Adjudication de contrat
- 2.6 Écoles de la Chanterelle et des Mousserons – Remplacement des systèmes de régulation automatique – Adjudication de contrat
- 2.7 École Desjardins – Services spécialisés en hygiène et salubrité pour l'entretien sanitaire 2015-2016 plus 2 années d'option – Adjudication de contrat
- 2.8 Centre d'éducation des adultes des Navigateurs - Archives - Système de rangement mobile – Acquisition de gré à gré auprès de la Ville de Lévis

**3.0 Information**

- 3.1 Renouvellement des assurances – 2015-2016
- 3.2 Terrain de l'École De l'Auberivière

**4.0 Questions diverses**

- 4.1 Questions et messages des commissaires

**5.0 Levée de la séance**

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**1.5 Adoption des procès-verbaux de la séance extraordinaire du comité exécutif du 2 juin 2015 et de la séance ordinaire annulée du 9 juin 2015**

**ATTENDU** l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**ATTENDU** que les procès-verbaux de la séance extraordinaire du comité exécutif du 2 juin 2015 et de la séance ordinaire annulée du 9 juin 2015 ont été transmis à tous les membres du comité exécutif le 12 juin 2015;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Lynda Bilodeau et résolu :

**DE** dispenser le directeur général adjoint, monsieur Benoit Langlois, de la lecture des procès-verbaux de la séance extraordinaire du comité exécutif du 2 juin 2015 et de la séance ordinaire annulée du 9 juin 2015 et d'adopter ceux-ci tel qu'ils ont été rédigés.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

**1.6 Correspondance**

Aucune correspondance

**1.7 Interventions du public**

Aucune intervention

**2.0 DÉCISIONS**

**2.1 Services d'installation d'équipements numériques interactifs –  
Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l'appel d'offres #AO150515-61 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des offres pour les services d'installation d'équipements numériques interactifs;

**ATTENDU** l'ouverture des soumissions réalisée le 10 juin 2015 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document ci-joint;

**ATTENDU** l'analyse de conformité réalisée par monsieur Pierre Gaumont, directeur des Services des technologies de l'information et des communications;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Jérôme Demers et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à la firme Solutions Informatiques Inso, le contrat pour les services d'installation d'équipements numériques interactifs, pour la somme de 20 904 \$ pour le lot no 1, 33 212,25 \$ pour le lot no 2 et 10 662,50 \$ pour le lot no 3 pour un total global de 64 778,75 \$, excluant les taxes;

**QUE** le directeur des Services des technologies de l'information et des communications, monsieur Pierre Gaumont, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**2.2 École de l'Étoile – Structures récréatives – Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l'appel d'offres public #150515-62 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour la fourniture et l'installation de structures récréatives pour l'École de l'Étoile;

**ATTENDU** l'ouverture des soumissions réalisée le 5 juin 2015 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

**ATTENDU** l'analyse de conformité réalisée par monsieur Steeve Faucher, technicien en bâtiment aux Services des ressources matérielles;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Lynda Bilodeau et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise Équipements récréatifs Jambette inc., le contrat pour la fourniture et l'installation de structures récréatives pour l'École de l'Étoile, au montant de 90 747 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CE-14-15-114  
SRTIC

CE-14-15-115  
SRM

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

**CE-14-15-116  
SRM**

**2.3 École Saint-Dominique – Transformations fonctionnelles 2015 –  
Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l'appel d'offres public #150519-58 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour des travaux de réaménagement à l'École Saint-Dominique;

**ATTENDU** l'ouverture des soumissions réalisée le 10 juin 2015 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

**ATTENDU** l'analyse de conformité réalisée par la firme Larochelle et Desmeules architectes;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Michel Bédard et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise Constructions Jacques Dubois & Fils inc., de Lévis, le contrat pour les travaux de réaménagement à l'École Saint-Dominique, au montant de 187 900 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CE-14-15-117  
SRM**

**2.4 Travaux de peinture (3 lots) – Lot 1 – École de l'Odysée –  
Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l'appel d'offres public #150525-66 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour des travaux de peinture dans diverses écoles;

**ATTENDU** l'ouverture des soumissions réalisée le 9 juin 2015 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

**ATTENDU** l'analyse de conformité réalisée par monsieur Steeve Faucher, technicien en bâtiment aux Services des ressources matérielles;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Lynda Bilodeau et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise Avalex (9110-9983 Québec inc.) de Québec, le contrat pour les travaux de peinture à l'École de l'Odysée – Lot 1, au montant de 53 086,50 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CE-14-15-118  
SRM**

**2.5 Travaux de peinture (3 lots) – Lot 2 – École La Martinière –  
Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l'appel d'offres public #150525-66 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour des travaux de peinture dans diverses écoles;

**ATTENDU** l'ouverture des soumissions réalisée le 9 juin 2015 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

**ATTENDU** l'analyse de conformité réalisée par monsieur Steeve Faucher, technicien en bâtiment aux Services des ressources matérielles;

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur François-Yves Dubé et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise Avalex (9110-9983 Québec inc.), de Québec, le contrat pour les travaux de peinture à l'École La Martinière – Lot 2, au montant de 61 872,40 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CE-14-15-119  
SRM**

**2.6 Écoles de la Chanterelle et des Mousserons – Remplacement des systèmes de régulation automatique – Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l'appel d'offres public #150529-69 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour le remplacement du système de régulation automatique des écoles de la Chanterelle et des Mousserons;

**ATTENDU** l'ouverture des soumissions réalisée le 11 juin 2015 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

**ATTENDU** l'analyse de conformité réalisée par la firme Roche ltée, Groupe-conseil;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Michel Bédard et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adjuge le contrat pour le remplacement du système de régulation automatique des écoles de la Chanterelle et des Mousserons à Les Contrôles A.C. inc., de Québec, au montant de 205 600 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CE-14-15-120  
SRM**

**2.7 École Desjardins – Services spécialisés en hygiène et salubrité pour l'entretien sanitaire 2015-2016 plus 2 années d'option – Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l'appel d'offres public 150528-68 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour les services spécialisés en hygiène et salubrité pour l'entretien sanitaire 2015-2016 plus 2 années d'option à l'École Desjardins;

**ATTENDU** l'ouverture des soumissions réalisée le 12 juin 2015 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

**ATTENDU** l'analyse de conformité réalisée par monsieur Pierre-Guy Brassard, coordonnateur aux Services des ressources matérielles;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur François-Yves Dubé et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à la compagnie ML Entretien Multiservices, de Québec, le contrat pour les services spécialisés en hygiène et salubrité pour l'entretien sanitaire 2015-2016 plus 2 années d'option à l'École Desjardins, pour un montant de 52 946,02 \$, excluant les taxes, étant précisé que la valeur totale du contrat incluant les 2 années d'option s'établit à 164 690,55 \$, le tout

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CE-14-15-121  
SRM

**2.8 Centre d'éducation des adultes des Navigateurs - Archives - Système de rangement mobile – Acquisition de gré à gré auprès de la Ville de Lévis**

**ATTENDU** le déménagement prochain des Services des archives au Centre d'éducation des adultes des Navigateurs - Archives sis au 1135, boulevard Guillaume-Couture à Lévis;

**ATTENDU** les besoins en rangement afin d'accueillir les Services des archives;

**ATTENDU** que la Ville de Lévis possède un système de rangement mobile qu'elle souhaite se départir au bénéfice de la Commission scolaire des Navigateurs;

**ATTENDU** les négociations entre les deux organisations et l'accord de principe intervenu établissant un prix d'acquisition par la commission scolaire au montant de 60 000 \$, excluant les taxes;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur François-Yves Dubé et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs acquière, de gré à gré, auprès de la Ville de Lévis un système de rangement mobile installé dans l'immeuble dont la commission scolaire est propriétaire, sis au 1135, boulevard Guillaume-Couture au montant de 60 000 \$, excluant les taxes;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**3.0 INFORMATION**

**3.1 Renouvellement des assurances – 2015-2016**

Le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, donne de l'information à l'ensemble des membres du comité exécutif concernant le résultat de la négociation relatif au mandat de négociation octroyé à monsieur Guy Turcot de la firme GT&A gestion de risques, lequel fait référence à la résolution CE-14-15-060. Il présente un tableau synthèse des diverses couvertures d'assurances souscrites par la commission scolaire.

Il termine en mentionnant que, succinctement, les clauses du contrat permettant de procéder à un renouvellement de gré à gré ayant été respectées, les primes demeurent inchangées sauf pour celles dont les valeurs des biens à assurer ou la clientèle ont changé.

**3.2 Terrain de l'École De l'Auberivière**

Le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, donne de l'information à l'ensemble des membres du comité exécutif concernant la possibilité pour la Commission scolaire des Navigateurs d'acquérir le terrain adjacent à celui de l'École De l'Auberivière, lequel appartient actuellement à la Fabrique.

Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs

4.0 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Questions et messages des commissaires

Monsieur Michel Bédard, commissaire, aborde la problématique du stationnement de l'École du Bac à Saint-Lambert.

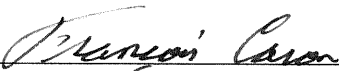
CE-14-15-122

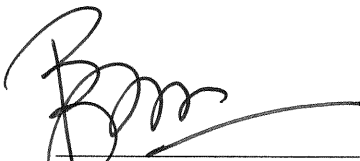
5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 18 h 48.

ADOPTÉE à l'unanimité

  
\_\_\_\_\_  
François Caron  
Président

  
\_\_\_\_\_  
Benoit Langlois  
Directeur général adjoint